



## **Comité Technique Spécial du Groupe de Services «Prévision-Climatologie-Services»**

CR de la séance du 21 novembre 2022

### **Suivi de l'appel d'offre Air France**

Cette assistance va être réalisée par DSM/AERO dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur le poste EUROCC, assurant la production de TEMSI et la veille volcanique. Elle consiste à rédiger un bulletin régulier sur les phénomènes hivernaux, les cendres volcaniques et les cyclones, ainsi qu'à répondre aux appels du client.

Afin d'assurer cette assistance, il a été décidé « d'alléger » le TEMSI EUROCC (les informations de basses couches sont supprimées). Le temps estimé à consacrer à cette nouvelle tâche est de 3h. En cas d'appel, le prévisionniste peut rappeler plus tard s'il ne peut pas répondre dans l'immédiat. La production VAAC reste prioritaire. En revanche, l'assistance Air France passe avant l'EUROCC. Cette priorisation des tâches est jugée « choquante » par les syndicats car une prestation commerciale est prioritaire par rapport à l'EUROCC.

Concernant la mise en place de cette assistance, les premières ébauches de l'outil de production sont en cours. Des formations sont mises en place : Météo tropicale en autoformation, TP avec module cyclone assuré par la DIROI, visites du dispatch.

Les outils utilisés par Air France ont été mis à disposition des prévis.

La formation est estimée à 6 jours.

L'équipe semblerait enthousiaste de cette nouvelle assistance. Deux fiches de tâches ont été proposées, le chef d'équipe veut les soumettre au vote des prévisionnistes.

Les solutions proposées semblent poser soucis : la fin de nuit ou le début de vacation en journée pourrait être surchargée. De plus l'échéance est courte, il faut s'approprier les différentes tâches.

Un bulletin monde est rédigé à PCGC et envoyé à Air France. Il reste à voir s'il est exploitable pour cette assistance.

Les syndicats soulignent un manque d'anticipation ainsi qu'une charge de travail considérable créant un stress supplémentaire dans l'équipe. La question sur la responsabilité des prévisionnistes vis-à-vis de la prestation a également été soulevée.

Enfin, il a été demandé de revoir la fiche de poste afin de mentionner la prestation commerciale.

Le contrat a été signé côté MF mais toujours pas du côté d'Air France. Il n'y a pas de période d'essai prévu.

La CFDT, ainsi que les autres syndicats votent CONTRE le projet.

Le CTSGS sera reconvoqué sur ce point le 9 décembre.